PRIVAS mag

AUTOMNE 2016 - N°04
MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA VILLE
DE PRIVAS
WWW.MAIRIE-PRIVAS.FR

10
zoom
/ Réalisation d'un centre aquatique à Privas

15
Portrait
/ Nancy Cabaud

19
Sports
/ 20ème édition du Rallye de l'Ardèche

à la une
Feu d'artifice!

ville de Privas

/ ÉDITORIAL /

de Michel VALLA

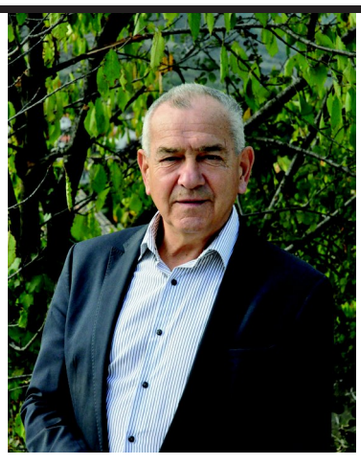

Chères Privadoises et Chers Privadois,

Les manifestations estivales organisées par les services municipaux ont ponctué l'été de notes musicales, d'invitations au voyage et de spectacles de qualité.

Ces festivités deviennent un rendez-vous attendu chaque année et contribuent à la qualité de vie et au bien-vivre des Privadois. Elles favorisent également l'attractivité de notre territoire en invitant les touristes à partager pour un temps la douceur de vivre en Ardèche.

Le tourisme est une activité économique importante pour notre département. Il l'est aussi pour notre ville. Générateur d'emplois non délocalisables et de valeur ajoutée pour de nombreux commerces et petites entreprises, il est important de toujours en améliorer la qualité. Cet objectif ne peut être atteint sans la participation de tous les acteurs oeuvrant sur le terrain.

C'est dans cet esprit que les commerçants de notre ville se sont mobilisés pour aménager leurs horaires d'ouverture au rythme des évènements et ouvrir leurs portes les soirs de marchés nocturnes. Le succès de ces marchés s'est encore amplifié cette année avec la diversité des spectacles qui les ont accompagnés.

La qualité de nos produits locaux, la richesse de notre patrimoine et la beauté de notre environnement sont autant d'atouts qui contribuent à la notoriété de notre ville préfecture. Le développement d'une culture d'hospitalité et d'accueil doit être constamment recherché et encouragé.

Nos initiatives ne se limitent pas aux périodes estivales ou de fortes affluences saisonnières, elles continuent à se déployer tout au long de cette rentrée avec plusieurs temps forts autour de la valorisation de nos produits locaux et de la mise à l'honneur de notre patrimoine. Le Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche, le forum des associations, les journées européennes du patrimoine célébrant les 80 ans de notre atypique hôtel de ville...sont autant de manifestations qui soulignent le dynamisme retrouvé de Privas.

Enfin c'est aux prémices de l'automne, comme annoncé, que prendra place la nouvelle manifestation savoureuse *"Ô Goûts d'Ardèche"* du 10 au 16 octobre.
Cet évènement mettra à l'honneur le savoir-faire de nos artisans transformateurs et la créativité de nos professionnels de la restauration. Les Castagnades du 21 au 23 octobre viendront parachever ces festivités autour du produit phare qu'est la châtaigne d'Ardèche, fleuron de notre labellisation "site remarquable du goût".

Michel VALLA, Maire de Privas.

“Donnons l'envie de venir découvrir notre ville en suscitant la curiosité et la convivialité”

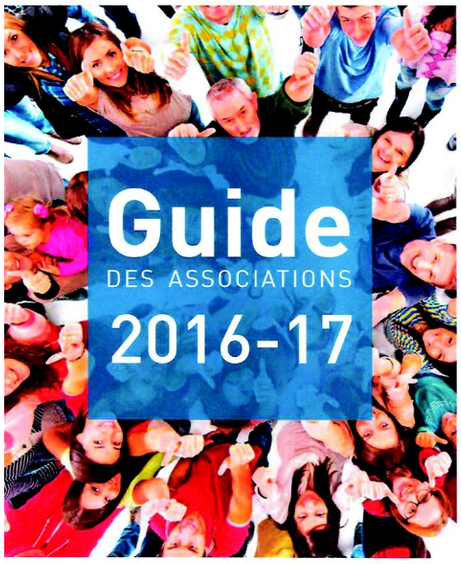

PRIVAS MAG **AUTOMNE 2016**

/ INSTANTANÉ /
Ardéchoise 2016 / 5

/ L'ACTU EN BREF / 6

/ ÉCONOMIE /
Vos commerces / 8 / Rencontre et échange avec les chefs d'entreprises / 9

/ DES PROJETS QUI BOUGENT /
Réalisation d'un centre aquatique à Privas / 10

/ AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE /
Travaux réalisés / 12-13

/ CULTURE & PATRIMOINE /
MJC Couleur Privas / 14

/ PORTRAIT /
Nancy Cabaud du Tennis Club Privadois / 15

/ RETOUR EN IMAGES / 16

/ SPORT & VIE ASSOCIATIVE /
Groupe folklorique "La Pradette" - Visite municipale à Weilburg / 18 / Rallye de l'Ardèche / 19

/ ENFANCE, JEUNESSE, SOLIDARITÉ /
Retour sur les TAPS / 20/ Les jardins bio partagés du centre social / 21

/ QUESTIONS PRATIQUES / 22

/ CONNAÎTRE MA COMMUNE /
Le développement économique au coeur de l'action municipale / 23

/ VIS MA VILLE ! / 24

/ RECETTE LOCALE /
Pigeon, encornets farcis, coussinets et terre de champignons/ 25

/ DROITS D'EXPRESSION / 26

Directeur de la publication : Michel Valla / Dépôt légal : octobre 2016 / Crédit photos : Ville de Privas / Comité Miss Ardèche / Jérôme Marre / La Boria / Couverture : Feu d'artifice 13 juillet 2016 / Réalisation : scoopcommunication / Rédaction: Cécile, France, Isabelle, Stéphanie, Vincent, Christine, Hélène, Sonia / Mise en page : Cécile, service communication - évènementiel / Régie publicitaire : AECP Conseil / Impression : Imprimerie Vallière / Papier conforme à la norme PEFC.

PUBLICITÉ

L'ARDECHOISE 2016

fête ses 25 ans à Privas !

l'actu

" Ô GOÛTS D'ARDÈCHE " - 10 AU 16 OCTOBRE

Ô Goûts d'Ardèche : Privas met les saveurs de l'Ardèche à l'honneur !

Venez nombreux découvrir lors de cette semaine le savoir-faire de nos artisans transformateurs et le produit phare de l'Ardèche: la châtaigne.

Dans le cadre de **"l'Ardèche s'invite au menu"**, 6 restaurateurs vous ont préparé des menus d'exception. Vous pourrez savourer ces créations au Victor Hugo, Chez Lulu, à La Boria, au Petit Resto, à Privas, à l'Auberge La Bergerie à Chabanet et au Poivre d'Ane à Coux.
Le restaurant administratif des finances publiques aura le plaisir de vous accueillir Route des Mines du lundi au vendredi.

Dès 9 h le samedi 15 octobre, Place du Jeu de Ballon: présence du **"Car FOUD Ardèche",** ateliers découverte autour du goût en lien avec la Fête de la Science.

Samedi de 14h à 18h: visite de la **Chocolaterie Patouillard** en Zone du Lac. inscription recommandée au 04 75 64 77 38 - Entrée libre

De 16h à 18h sur la Place du Jeu de Ballon: **1er Championnat du monde de la crique ardéchoise !**
Bulletin d'inscription et règlement complet disponible sur www.mairie-privas.fr

Dès 20h à l'Espace Ouvèze: **repas festif du terroir** avec ambiance musicale

Programme complet sur le site internet et la page facebook de la ville.

CASTAGNADES 2016 – 21, 22 ET 23 OCTOBRE

Vendredi soir, muni d'un couteau et d'un peu d'huile de coude, participez au marquage de la tonne de châtaignes à l'Espace Ouvèze.
Venez déguster le vin gamay primeur samedi matin tout en découvrant une émission de radio en direct de la place à l'occasion des 30 ans de RCF suivi d'un récital de la chorale "La clef des chants" et d'un lacher de ballons. Retrouver l'après-midi les jeux, petit marché de castanéïculteurs, démonstration de danses folkloriques, concours gastronomique et intronisation d'un nouveau membre au sein de la Confrérie de la Châtaigne.
Grande rôtie de châtaignes dès 19h, place du Foiral suivie du spectacle familial « Bric à boites », Cie Les Baladins du Rire.
Dimanche de 9h à 18h, grand marché de producteurs et d'artisans rythmé par de nombreuses animations : dégustations, jeux pour enfants et adultes, mini-ferme, randonnées pédestres (au départ de l'Espace Ouvèze) le tout animé par "Les Transhumances" de Rosie Volt. Retrouver également les Toqués d'Ardèche pour des démonstrations de cuisine en direct avec la création d'un menu spécial Castagnades à emporter !

Programme complet sur le site internet et la page facebook de la ville.
Au plaisir de vous retrouver à la fête !

NOUVEAU: Bornes de charge pour voitures électriques

2 nouvelles bornes de charge pour voitures électriques et 4 emplacements spéciaux ont été créés à Privas par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE07), co-financées par l'ADEME et le SDE07 avec participation de la commune.

Vous les trouverez en centre ville, place du Foiral et place du Champ de Mars à proximité des commerces.

Une 3ème borne dite de charge rapide (15 à 20 minutes) sera prochainement installée hors du centre ville.

À LA POURSUITE DU TEMPS, Du 1er octobre au 26 novembre 2016 à la Galerie du Théâtre (exposition collective "Prêts des artistes", de la Galerie Poggi (Paris))...
Vernissage vendredi 30 septembre à 18h30

Celui qui prend son temps, perd-il son temps ? Alors que nous avons créé tout un tas d'outils pour aller plus vite, que faisons nous de ce temps libéré ? Où passe tout ce temps gagné ? Pourquoi courons nous toujours après le temps ? Œuvres éphémères, périssables, intemporelles... Artistes montrant le temps ou proposant d'en faire l'expérience...

Cette exposition vous invite à un véritable voyage dans le temps... même s'il n'existe pas !

6 JOURS DE FRANCE - 23 AU 29 OCTOBRE

Venez encourager les 170 participants de 17 nationalités venus de 4 continents au Stade du Lac pour la 3ème édition des *"6 jours de France"* à Privas.
Épreuves pédestres internationales que sont course et marche athlétique: quand l'Ultramarathon fait son show ...144h de compétition non stop !
"La course de ceux qui osent !"

Entrée gratuite pour tout public

Vous souhaitez être bénévole ou obtenir des renseignements:
http://www.6jours-de-france.fr/

THEATRE DE PRIVAS - FRANÇOIS D'ASSISE -MARDI 4 OCTOBRE À 20H30

D'après Joseph Delteil / Mise en scène Adel Hakim / Interprétation Robert Bouvier
Compagnie du Passage (Suisse)

François d'Assise c'est l'histoire d'un homme qui fut tour à tour poète, guerrier, amoureux, philosophe et fondateur de l'ordre franciscain.

Un homme épris de la nature, de la beauté et de la liberté.

Au fil de ses 350 représentations, ce spectacle adapté du texte flamboyant de Joseph Delteil et interprété par un acteur de très grand talent, a conquis un public enthousiaste et une presse unanime !

Pour bien commencer la saison 2016/2017, nous vous convions à un moment rare d'émotion et de beauté !

Tarif Création – Adulte : 12 € / – de 25 ans : 8 €

vos commerces

Découvrez les dernières ouvertures de commerces ou entreprises en centre-ville et en zone du Lac ces dernières semaines à Privas.

Laurence Ducan Maertens vient d'ouvrir **Le Boudoir de Jeanne,** magasin de vêtements et accessoires, objets de décoration.
Du mardi au samedi 9h-19h
04 27 61 36 39 - 5 place de l'Hôtel de Ville

Carrefour Contact, s'est installé à la place de DIA sur la ZI du Lac, Avenue Marc Seguin
Du lundi au samedi 9h-20h

Côté Saveurs , épicerie fine, fromagerie, cave à vins a ouvert ses portes
Du mardi au samedi 8h30-12h / 14h30-19h
04 75 65 84 93 - 4 Grande rue

NOZ, magazin de destockage (prêt à porter, alimentaire, produits d'hygiène et de beauté ...), a ouvert sur la Zone d'activités de la Fugière, ZI du Lac
Du lundi au samedi 9h30-19h30
04 86 80 18 02

Développement économique

RENCONTRE ET ECHANGE AVEC LES CHEFS D'ENTREPRISES

Pour sa 3ème édition, la rencontre annuelle dédiée aux acteurs économiques du territoire a permis à plus de 80 personnes de se retrouver salle Ouvèze, le 23 mai dernier.
La municipalité a instauré ce moment d'échanges et d'information pour faciliter les relations entre les représentants des différentes entreprises Privadoises mais aussi avec les élus. Cette manifestation témoigne de la volonté commune de travailler dans l'intérêt du développement économique et de l'attractivité de la ville.
Pour soutenir l'activité commerciale et artisanale, la ville de Privas a également mis en place une aide à l'installation et à la modernisation (voir détail ci-dessous).

Les différentes mesures établies depuis 2014 ont permis de stabiliser le nombre de commerces alors que celui-ci était en baisse constante depuis 2006.

A ce titre, il est important de souligner l'arrivée de nouvelles activités sur notre commune telle que la pépinière d'entreprises orientée vers les nouvelles technologies, portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche, Chemin de Saint Clair sur la Zone du Lac, qui contribue au dynamisme économique du bassin Privadois.
La rencontre annuelle des chefs d'entreprise est également l'occasion de diffuser différentes informations en lien avec le quotidien des entreprises.
Cette année, en partenariat avec les services de l'Etat, un temps a été consacré aux nouvelles aides publiques à l'embauche. Pour répondre aux interrogations de certaines petites ou très petites entreprises, un point spécifique a été fait sur l'emploi des travailleurs handicapés. Compte tenu des changements apportés par la loi du 5 mars 2014 en matière de formation professionnelle et les modifications engendrées au niveau des financements, et des obligations sociales des entreprises, une communication a été assurée sur cette thématique.
Et puis, la question du financement étant essentielle à tout projet, un représentant de la BPI France est venu présenter les champs d'intervention de la Banque Publique d'Investissement qui propose des solutions multiples adaptées à la taille et aux besoins des entreprises (innovation, financement, garantie, fonds propres, export).

Aides à l'installation et à la modernisation des entreprises

Depuis 2014 des aides à l'installation et à la modernisation ont été mises en place dans le but de soutenir les entreprises Privadoises dans leurs investissements en leur permettant d'être toujours en adéquation avec les exigences de la clientèle et également de rester compétitives.
Ce dispositif se traduit par une subvention de 30% du montant des dépenses HT, pour tout type de travaux, intérieur, extérieur et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Soucieux d'attirer de nouvelles entreprises et de surcroit de nouveaux commerces en centre-ville, les élus ont souhaité que cette aide soit également destinée aux créations d'activités. La nouveauté réside dans le fait qu'une partie du loyer peut désormais être prise en charge dans le calcul de la subvention.
La subvention concernant le loyer est calculée sur les 6 premiers mois et plafonnée dans la limite de 500 € au total. L'aide au loyer est cumulable avec l'aide à l'investissement dans la limite du plafond disponible.
Le montant de l'aide globale est plafonné à 1 500 € pour les entreprises déjà installées et 2 000 € pour les créations d'activités.

Depuis le début de l'année, 6 entreprises ont déjà été soutenues dans leur projet, pour un montant global de subventions qui s'élève à 8 140 €. Il s'agit du Studio Pilates, Tendance Miroir, Ma Préférence, L'Atelier déco et senteurs, Le bon Primeur et le Bouchon littéraire.

Pour connaître les modalités de ce dispositif, renseignements en Mairie :
Service Développement Economique au 04 75 64 91 80

ZOOM

RÉALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE

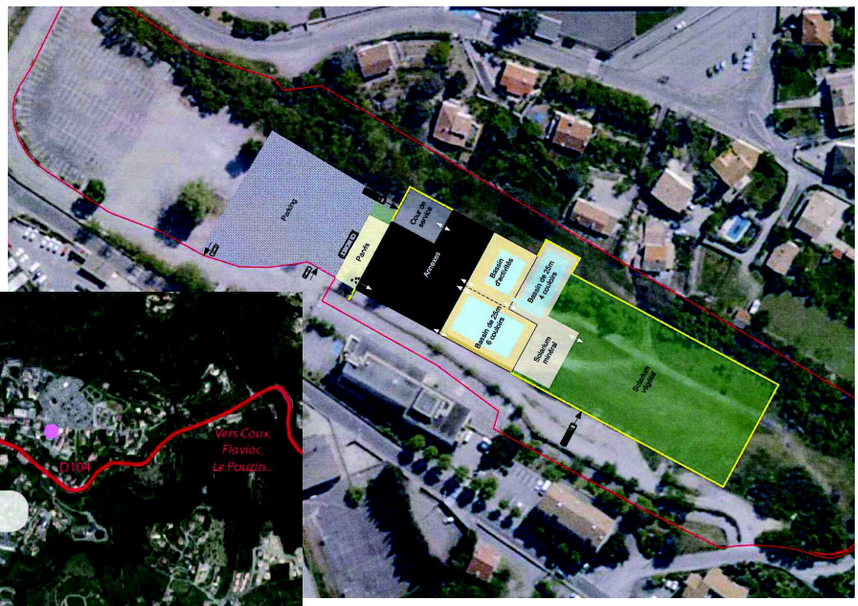

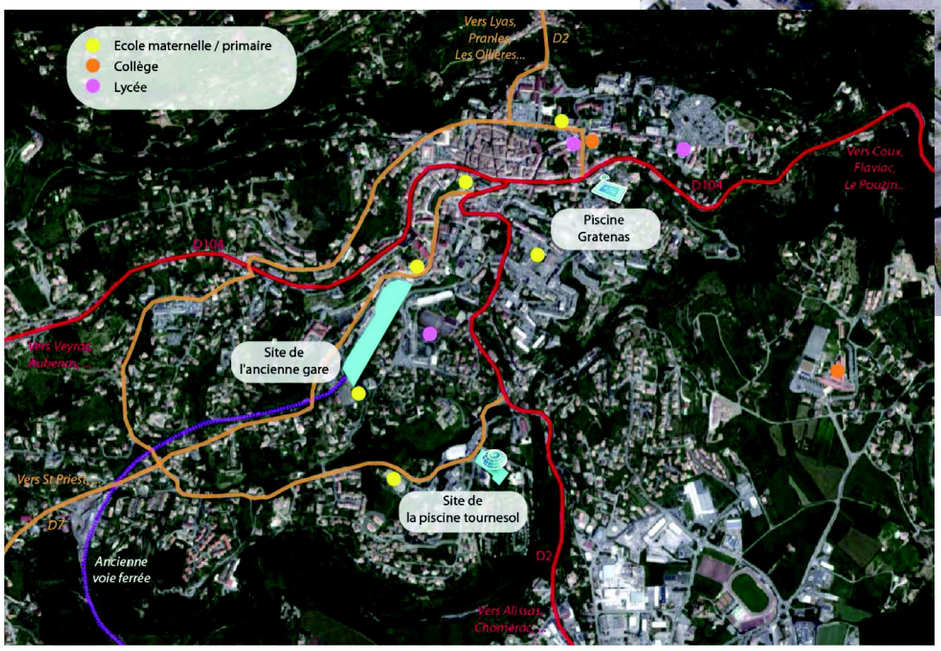

Michel VALLA, Maire de Privas

La réalisation de ce centre aquatique est un investissement attendu et indispensable pour Privas et notre terriroire intercommunal.

La ville de Privas abrite deux équipements aquatiques sur son territoire :

- une piscine couverte Tournesol construite en 1976;
- une piscine de plein air (Gratenas), comportant un bassin de nage, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire, construite en 1959.

Ces deux équipements anciens présentent des non conformités réglementaires et ne répondent plus aux besoins et attentes des utilisateurs (bassins standardisés et tournés principalement vers la pratique sportive et d'apprentissage, bassins saisonniers, surfaces de plan d'eau couvertes insuffisantes, absence d'offre ludique, créneaux grand public très limités)...

Dans ce contexte, la majorité municipale a décidé de réaliser sur le site de l'ancienne gare un centre aquatique structurant ayant une forte attractivité touristique.

Le futur équipement appelé à remplacer les deux piscines existantes devra répondre aux besoins scolaires et associatifs de l'agglomération mais également à un public individuel sportif, aux familles et aux estivants.

IE À PRIVAS

LE CENTRE AQUATIQUE EN CHIFFRES

- un bassin sportif de 25 m de longueur et de 15 m de largeur avec 6 couloirs de nage et un espace spectateurs
- un bassin d'apprentissage et d'activités de 3 couloirs de 15 m de longueur de faibles profondeurs modulables avec équipements d'hydrothérapie légère
- un bassin nordique extérieur de 25 m avec 4 couloirs de nage de 10m de largeur d'une profondeur constante de 1.30m
- une aire extérieure de jeux aquatiques
- un pentagliss
- un solarium minéral et un solarium végétal
- 40 nouvelles places de parking qui complèteront celles déjà existantes sur le site
- 2 places de dépose pour les cars
- une surface totale de 2 843 m^2
- un coût total prévisionnel d'investissement de 10.6 millions d'euros HT (8.4 pour les travaux)

LE CALENDRIER

Compte tenu des subventions attendues - et pour certaines déjà obtenues - des partenaires institutionnels de la commune, de la maîtrise foncière des terrains situés sur le site de l'ancienne gare négociée avec l'Etat, l'avis d'appel public à la concurrence concernant le concours d'architecture pour le choix du maître d'oeuvre a été publié le 21 juillet avec une remise des candidatures fixée au 9 septembre 2016.

Après la validation du pré-programme et de l'enveloppe financière prévisonnelle intervenue lors du conseil municipal du 11 avril 2016, les élus privadois seront amenés à se prononcer avant la fin de l'année sur le choix du lauréat du concours d'architecture.

L'objectif assigné au Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche (SDEA), qui a été choisi par la municipalité comme mandataire, est un commencement des travaux dans le courant du dernier trimestre 2017 avec une mise à disposition de l'ouvrage à la fin de l'année 2019.

UN ÉQUIPEMENT RÉPONDANT À UNE MULTIPLICITÉ D'USAGES

Sur la base de la pratique locale actuelle, la municipalité a fait le choix de privilégier les activités et les usagers suivants :

– **Les associations**: proposer un équipement permettant aux associations sportives (natation 200 licenciés, triathlon 130 licenciés, aquagym 300 licenciés) de disposer de conditions d'entraînement et de compétition optimales (homologation FFN type C). Le maître d'oeuvre devra apporter une attention particulière à l'articulation entre l'arrivée de la voie douce et l'accès à la piscine pour les triathlètes (décrottage, stockage des vélos).

– **Les scolaires** (environ 3 000 élèves de maternelle, primaire, collège et lycée) : proposer aux écoles de l'agglomération des cycles de natation d'une durée suffisante pour un apprentissage performant. Au regard de la géographie intercommunale, le projet intègre une salle de classe permettant aux écoles des communes les plus éloignées de disposer d'un espace optimisant les déplacements sur une journée entière à Privas. Le futur équipement sera en outre susceptible d'accueillir 3 classes simultanément.

– **Le public individuel en quête d'entretien ou de performance physique**: proposer à la population un espace aquatique aussi bien en bassin couvert qu'en bassin de plein air et une offre d'activités aquaforme et aquasanté.
– Le public familial : proposer un espace convivial en intérieur et extérieur mettant en avant les activités de détente et loisirs en famille.

UN ÉQUIPEMENT RENFORÇANT L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le futur équipement permettra de compenser la disparition de la piscine Gratenas et de répondre à un besoin de baignade estivale, tant pour la population locale que pour la population touristique.
Malgré les importantes charges de centralité qui pèsent déjà sur les finances communales, la municipalité a fait le choix d'un investissement qui aura un rayonnement dépassant le cadre communal et du bassin de vie privadois.

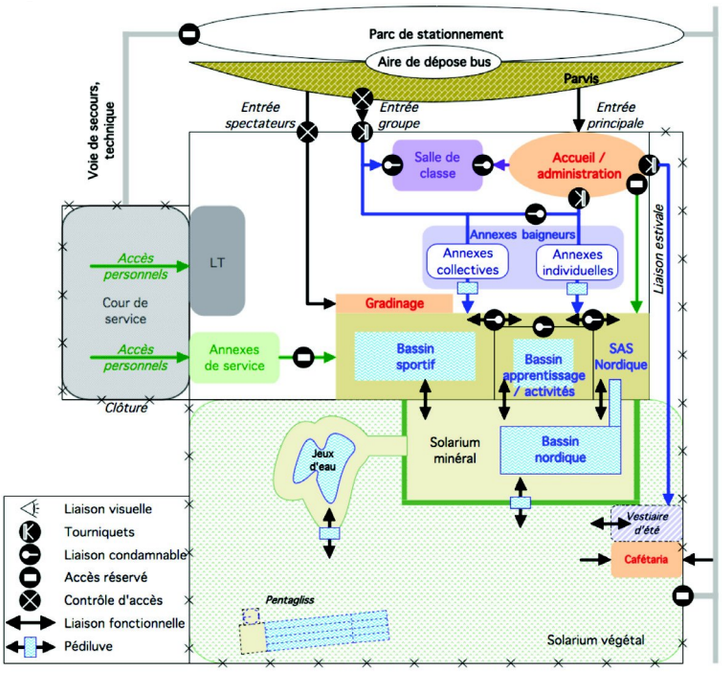

Travaux réalisés

RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE L'ÉGLISE

Démolition de l'ancien hôpital

Dans le cadre de la résorption de l'habitat insalubre du centre ville de Privas, la municipalité a signé, avec Ardèche Habitat, un protocole d'accord portant sur 3 programmes immobiliers.

La démolition de l'ancien hôpital, déléguée à la SEMPAR, a débuté fin juin pour un coût de 180 000 € HT.

La démolition de l'Ilôt des Poireaux a quant à elle été réalisée mi juin.

Les travaux de reconstruction débuteront fin septembre 2016 et devraient durer entre 20 et 24 mois avec comme perspective un quartier totalement réaménagé au début de l'été 2018.

Pour plus de détails sur ces projets, reportez vous au Privas mag n°2 (hiver 2016), pages 10 et 11.

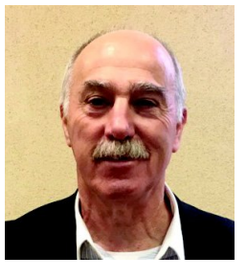

Roger Rinck, adjoint au Maire en charge des travaux, de la sécurité, de l'accessibilité et de l'environnement

Démolition de l'Ilôt des Poireaux

« Le réaménagement du quartier de l'église permettra de créer un nouveau lieu de vie et redonnera de l'attractivité à ce quartier. »

en bref - Nouveau parking Bd de La Glacière

Courant avril dernier, la municipalité a entrepris d'aménager un nouveau parking de 28 places gratuites situé au quartier de La Glacière.

Cet aménagement confié à la société Colas, permet dès à présent aux usagers de pouvoir stationner plus aisément durant les travaux de démolition et d'évacuation des gravas de l'ancien hôpital.

Le parking inauguré le 17 juin 2016 représente un coût global d'investissement d'environ 100 000 € TTC.

AVENUE DU VANEL

L'avenue du Vanel a fait l'objet cet été d'importants travaux.

Les canalisations et les plaques d'égouts ont été changées. La chaussée a quant à elle été entièrement refaite.

De plus, afin de sécuriser les piétons et de faire ralentir les automobilistes, 2 plateaux traversants ont été aménagés aux abords du collège du Sacré Coeur et du croisement avec le boulevard de la Chaumette.

Ces travaux ont été effectués au mois de juillet et ont représenté pour la commune un investissement global de 186 000 € TTC.

Le SEBP (Syndicat des Eaux du Bassin de Privas) est intervenu pour les changements des canalisations et des branchements en plomb pour 57 000 €.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU COURS DU PALAIS

suppression de bacs à fleurs et création de massifs pleine terre.

en bref - Ecole Clothilde Habozit

L'été est le moment opportun pour effectuer les travaux d'entretien et de rénovation dans les écoles.

Cette année, à l'école Clothilde Habozit (quartier Lancelot), un important chantier de peinture et de remplacement des huisseries s'est déroulé durant tout le mois de juillet.

Les entreprises Chazallon et Chambon-Giraud ont réalisé ces travaux pour un coût de 42 000 € TTC.

PORTRAIT

Le 1er mai 2015, Christine BLACHERE est devenue la nouvelle directrice de la MJC Couleur de Privas. Avec le Président Bernard VERRIER, ils confirment depuis maintenant un peu plus d'un an, que cette association d'éducation populaire représente une vraie richesse pour les jeunes mais également pour l'ensemble des habitants du territoire.

MJC Couleur Privas

une saison résolument tournée vers la jeunesse...

Couleur M.J.C.

Rue André Philipp - 07000 PRIVAS
Tél: 04 75 64 35 89
http://mjc-couleur-privas.e-monsite.com/

UNE SAISON AXÉE SUR LA JEUNESSE 1

L'actualité majeure de cette rentrée est la réouverture, dès le mercredi 20 septembre, de l'Espace Jeunes avec un concept unique.
Les jeunes sont accueillis par les animateurs et sont acteurs de leurs activités et leurs actions.

Cet accompagnement vise à faire des jeunes des citoyens éclairés, acteurs de leurs projets et non plus consommateurs.
Il sera ouvert pendant les semaines scolaires :
• le mardi de 17h à 18h30
• le mercredi de 13h30 à 18h30
• le jeudi de de 17h à 18h30
• le vendredi de 17h à 18h30
voire plus tard
• le samedi de 13h30 à 17h

2

3

Les activités sont ouvertes aux enfants à partir de 4 ans, aux adolescents et aux adultes.
Des nouveautés sont mises en place pour la saison 2016-2017: Arts martiaux pour les enfants, Gi gong pour les adultes, Atelier design et décoration intérieure, cours de Zumba, atelier numérique "Voyageurs du Code", Hatha Yoga. Plusieurs activités se dérouleront pendant la pause déjeuner.

SAISON CULTURELLE

La programmation culturelle laissera cette année une large place au groupe de jeunes musiciens en devenir issus du festival des Oreilles du Renard et du Lycée Vincent d'Indy.
Vous pourrez également assister le 5 novembre à une Battle chorégraphique Hip-Hop, au spectacle de Kiko et Eva le 21 janvier 2017 ainsi qu'au printemps prochain à un grand concert en partenariat avec le Conservatoire.

4

Nancy CABAUD
Tennis club privadois
Le Sport en famille

2013
devient présidente du Tennis Club Privadois

200
licenciés au Tennis Club Privadois

1
projet de "Beach-parc"

Nancy, vous êtes pharmacienne à Privas et Présidente du Tennis Club Privadois, à ce titre la rédaction de « Privas Mag » souhaiterait vous connaître un peu plus, pourriez-vous nous parler de vous ?
Oui, avant de partir sur Lyon pour poursuivre des études de pharmacien, j'ai effectué toute ma scolarité à Privas où mes parents exerçaient en tant que dentiste et pharmacien. Avec mon époux Hervé , enseignant, nous sommes partis 8ans en Corse avant de revenir en Ardèche. Nous sommes les heureux parents de 3 enfants et nous pratiquons le tennis en famille.

Le tennis prend une part importante dans votre vie familiale et associative puisque chacun d'entre vous est engagé. Pourriez-vous partager avec nos lecteurs votre engagement au sein de ce club ?
En effet, je joue au tennis depuis l'âge de 6 ans, mon mari est juge depuis plusieurs années et nos enfants ont tous appris à jouer au club. Aussi, lorsque Yves DURAND a arrêté en 2013 ses fonctions de Président au sein du Club, je lui ai succédé sans trop d'appréhension.
Le club compte 200 licenciés et possède une école de tennis affiliée à la Fédération Française de Tennis, labellisée FFT 2 étoiles et encadrée par Stéphane GANGI. Les enfants peuvent s'inscrire aux cours de baby tennis dès 4 ans ! Nous proposons également des cours pour les adultes et sommes organisateurs de compétitions par équipes, en individuelles pour les jeunes, les adultes et les vétérans.
Il fait bon vivre dans ce club où chacun doit trouver sa place! D'ailleurs, dans cet esprit et dans le but de mettre davantage de lien entre les joueurs et leurs familles, nous organisons des animations (lotos, sorties) ou des soirées musicales avec l'aide inestimable de notre gérant.

Mais votre engagement au sein du club ne s'arrête pas là, avec votre équipe dirigeante, vous travaillez sur la mise en place d'un projet de « Beach Parc », pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit ?
Oui, nous avons participé avec mon amie Samia au Championnat de France de beach tennis qui est un jeu en double sur le sable avec un filet à 1,70 mètre de hauteur, et nous avons été vraiment séduites.
En effet, cette discipline intergénérationnelle est accessible à tous grâce à sa facilité de jeu et d'adaptation.
A cet égard, je milite pour inciter les gens à pratiquer davantage une activité sportive qui participe au mieux-être de chacun, et à ce titre, la mise en place d'une telle structure sur Privas leur permettrait de faire du sport de manière ludique.

Par ailleurs, une telle installation à proximité immédiate des cours actuels pourrait servir à d'autres clubs privadois dont la discipline est à même de se décliner sur le sable.
Absolument, cette infrastructure pourrait avoir vocation à être mutualisée avec nos clubs voisins.
Cet espace pourrait donc être réservé pour les clubs et les scolaires.
Je précise qu'à ce jour, il n'existe qu'un seul « beach parc » en Ardèche, il est situé à Guilherand Granges, aussi la réalisation d'une telle structure serait novatrice pour notre territoire.

A quelle date ce projet pourrait-il être opérationnel ?
Nous espérons au printemps 2017. Une ligne budgétaire a été votée par la municipalité de Privas. La mise aux normes du terrain qui lui serait réservé sera réalisée par les services municipaux.
Pour finir, nous sommes actuellement en attente d'un partenariat pour le sable.

Tennis Club Privadois - SCP - tennis-club-privas@wanadoo.fr - tennis.privas@free.fr

samedi 6 août Gros succès pour cette nouvelle édition du MTI Music Tour à Privas qui a regroupé près de 2500 personnes. Un grand merci à tous les artistes qui ont répondu présents pour cette merveilleuse soirée. Clin d'oeil particulier aux musiciens locaux de l'étape: Clément Bousquet, Valentin et Maël qui ont assuré la 1ère partie

samedi 3 septembre Forum des associations: Démonstration gymnique des enfants et ados du SCP Gymnastique

29 avril Visite de Claudine Schmidt-Lainé, rectrice de l'académie de Grenoble à l'école Clotilde Habozit. Sous la conduite de Patricia Durel, la directrice de l'école elle s'est tout d'abord rendue dans la classe des enfants allophones dont la langue maternelle est l'Albanais et le Russe pour la plupart. Elle a ensuite visité les élèves des cours élémentaires et moyens en plein travaux de mathématiques

vendredi 2 septembre Départ de la seconde étape du 14ème Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche sur la place de l'Hôtel de Ville

7 et 8 septembre Visite des élus dans les écoles de la ville pour la rentrée scolaire

3, 4 et 5 juin: Le Jardin des Récollets a accueilli un spectacle de contes et fut le théâtre des jardins potagers réalisés par les élèves privadois dans le cadre de la manifestation "Rendez-vous aux jardins"

samedi 9 juillet Félicitations à Audrey Hernandez qui a été élue Miss Ardèche 2016 au Théâtre de Privas et à la privadoise Ouadiha Elkhatabi, 1ère Dauphine

mardi 19 juillet Marché nocturne animé par La Diva Renversante

mardi 16 août Démonstration de sport free style par l'association privadoise "X en Trick" lors du marché nocturne

ÇA S'EST PASSÉ À PRIVAS

Association Danse

GROUPE FOLKLORIQUE "LA PRADETTE"

La Pradette est un groupe folklorique fondé en 2007 par Marlise Larret aidé de Marc Michel et Daniel Stableau. Il est constitué d'une quinzaine de danseurs qui évoluent dans la ville de Privas avec des costumes des années 1900 du plateau Ardéchois.
Les chorégraphies des danses folkloriques du Vivarais et d'Auvergne sont créées par Marlise et mises au point par l'ensemble du groupe.

A ses débuts, en 2008, le groupe effectuait quelques représentations avec le duo de chanteurs du terroir Ladreyt Familli.
Depuis La Pradette a su se faire connaître et a gagné son autonomie.

La Pradette est une association privadoise particulièrement investie dans les manifestations sur la commune. Vous pouvez les retrouver notamment lors d'animations comme Le Carnaval, L'Ardéchoise, Les Castagnades ...

CONTACT:
Présidente : Marlise LARRET-BONFY
marlise147@gmail.com
Groupe Folklorique: La Pradette

Les danseurs de gauche à droite, en haut puis en bas

Jean-Claude, Marlise, Mireille, Christelle, Martine, Evelyne, Christiane, Noël Christiane, Maria, serge, Daniel

Jumelage

VISITE MUNICIPALE A WEILBURG

Le 6 mai dernier, Michel VALLA, maire de Privas, Marie-Dominique ROCHE, adjointe à l'éducation à la formation et aux affaires scolaires, Victoria BRIELLE, conseillère municipale et François BRIFFOTAUX, Président de l'Association Privadoise pour l'Union Européenne se sont rendus à Weilburg, ville allemande jumelée avec Privas.

Lors de cette visite, sur invitation de Monsieur SCHICK, maire de Weilburg, à l'occasion du 50ème anniversaire du jumelage de sa ville avec Zevenaar, un chêne de l'amitié a été planté. Les 6 villes jumelles avaient toutes apporté de la terre de leur territoire:

- italienne de Quattro Castella
- slovaque de Kezmarok
- allemande de Weilburg
- hollandaise de Zevenaar
- française de Privas
- luxembourgeoise de Colmar-Berg

En ce cinquantenaire, il s'agit d'un bel exemple de coopération pour une amitié durable.

SPORT AUTOMOBILE

4 et 5 novembre 2016

RALLYE DE L'ARDÈCHE

20ème édition organisée par l'ASA de l'Ardèche

A vos agendas, le vendredi 4 novembre, le départ de la 20 ème édition du mythique Rallye de l'Ardèche aura lieu pour la troisième fois à Privas ! Amateurs de sport mécanique, vous serez comblés ! Dès le matin, rendez-vous à la Chambre de Commerce et d'Industrie – Chemin de Saint Clair en Zone du Lac pour les vérifications techniques et administratives avant que les voitures de course soient accueillies sur le parc fermé du Champ de Mars pour le plus beau plaisir des yeux ! Pas moins de 200 participants sont attendus pour disputer les 299 km de l'épreuve sur les routes ardéchoises dont 113 km de spéciales chronométrées. Au menu, les 4 spéciales emblématiques du Moulinon, du Col de la Fayolle, de Burzet et de Saint Martial. Des anciens vainqueurs seront présents comme les privadois Brigitte et Jean-Paul AYME qui ont remporté la première édition en 1990. Devraient également faire partie de la course Patrick ARTRU, Hervé POUDREL, ou encore Bryan BOUFFIER. Il y aura du spectacle. En effet, il est important de souligner que depuis son retour en 2014, après 7 ans d'interruption, le Rallye de l'Ardèche a la particularité de regrouper trois compétitions en une. Les 20 000 spectateurs de l'an dernier auront la joie d'encourager les engagés à la 14ème édition du rallye de Véhicules Historiques de Compétition le VHC, la 20 ème du rallye moderne et la 3 ème du rallye Historique de Régularité Sportive le VHRS. Venez nombreux les encourager sur la Place du Champ de Mars ! Le premier départ est prévu à 18h30.
Programme et épreuves sur le site de l'ASA: http://www.asa-ardeche.org/

en bref

TENNIS CLUB PRIVADOIS

OPEN DE PRIVAS

Le Tennis Club Privadois annonce son grand tournoi indoor qui accueillera des joueurs et joueuses classés parmi les meilleurs français. Finales les 3 et 4 décembre, entrée gratuite.

Venez donc vous inscrire ou les voir jouer.

VOLLEY

CHAMPIONNAT LOISIRS 2016

La rentrée de l'AVOP pour les adultes et jeunes à partir de 16 ans a débuté par un tournoi le 7 septembre pour les équipes du bassin Privadois. Rentrée sportive et conviviale pour le club qui attend de nouveaux joueurs. Le calendrier des matchs du championnat annuel sera proposé par la suite en fonction du nombre d'équipes. Intéressés pour les rejoindre ? C'est Ouvert ! Infos sur volley-privas.com.

SCP ATHLÉTISME

L'ATHLÉTISME, SPORT DE RÉFÉRENCE

Tous les niveaux sont pris en compte. Pour les plus jeunes, apprentissages, éveil, jeux et vie de groupe sont privilégiés. Plus tard les différentes pratiques seront ouvertes : loisir ou recherche de performance en compétition dans des disciplines variées de courses, sauts ou lancers. Assurés par des adultes, les entrainements ont lieu au stade de la zone du lac, où se situe une piste et une salle de musculation adaptées.

ENFANCE JEUNESSE

Marie-Dominique ROCHE, adjointe au Maire en charge de l'éducation, des affaires scolaires et de la formation

Retour sur les Temps d'Activités Périscolaires 2015-2016 (TAPS)

Des projets exemplaires à l'initiative de 3 écoles de la commune

A l'école Clotilde Habozit, un travail a été réalisé pendant plusieurs mois par les élèves de CE1 entre les temps scolaires et périscolaires. Ce projet exceptionnel a été mené conjointement par l'enseignante Patricia Durel et l'intervenante des TAPS Marianne Borgna-Fransioli.
Les enfants ont tout d'abord travaillé en classe sur le règlement intérieur de l'école dont ils ont tiré les points qui leurs semblaient importants. Durant les TAPS ils ont pu s'exprimer plus librement en illustrant les règles choisies. Enfin les parents d'élèves ont eux aussi pu participer en traduisant ce règlement en trois langues: le Mahorais, l'Arabe et le Russe arménien.
Le règlement réalisé a alors été présenté le 26 mai dernier à un public d'élus, d'officiels et de parents d'élèves.
(photo en haut à droite)

Pendant près de deux mois et demi, 4 groupes de 15 élèves des écoles primaires de René Cassin et Roger Planchon se sont succédés, dans le cadre de la manifestation nationale "Rendez-vous aux jardins", pour planter, arroser et décorer "un petit coin de jardin" dans le jardin des Récollets.
Sous la responsabilité de Jean-Pierre Reynaud du Service Espace Verts de la ville, les chassis des semis et l'hôtel des insectes ont été construits par les services techniques.
Les jardiniers en herbe ont alors tout d'abord décoré les chassis pour enfin semer et faire pousser fleurs, tomates, salades, radis ...
(photo à gauche: élèves de l'école Roger Planchon posant fièrement devant leur travail)

La commune a cette année reconduit la journée intergénérationnelle qui a rassemblé le mardi 7 juin plus de 150 personnes à l'Espace Ouvèze.
Les enfants des TAPS des écoles primaires de René Cassin, Clotilde Habozit, Roger Planchon et les personnes âgées des résidences de Lancelot et Montoulon ont présenté au public venu nombreux des chants, danses, poésies, saynètes et divers travaux réalisés sur le thème de la joie.
(photo en bas à droite)

Renseignements au Service Jeunesse : 04 75 64 90 87.

Initiatives

LES JARDINS BIO PARTAGÉS DU CENTRE SOCIAL

10 parcelles proposées aux habitants dans la zone du Lac avec l'aide de professionnels et de bénévoles

Fatima SOUADIA, adjointe au Maire en charge des affaires sociales, de la solidarité et de la santé

Les jardins bio- partagés ont pour but d'initier les habitants aux différentes techniques du jardinage en partageant les savoirs des uns et des autres et en les transmettant aux enfants. C'est une aventure collective ! Même si chacun est responsable de ses plantations.
Il existe aussi des parcelles collectives, celle de l'IME Diapason et celle du centre social. Elles ont pour objectifs de montrer de nouvelles techniques et de donner des idées aux jardiniers (exemple : culture en butte, paillage, jardinage sans pesticide...). De plus des ateliers sont proposés permettant de prendre en compte l'environnement (compost, hôtel à insectes, économie de l'eau...).

Vous souhaitez visiter les jardins bio-partagés, rendez-vous au centre social l'Art des Liens - 27 bd de Lancelot 07000 Privas, Tél : 04 75 64 82 53.

Conseil Local en Santé Mentale

Le Conseil Local en Santé Mentale est une instance d'observation de la santé mentale qui permet notamment l'accès et la continuité des soins, de favoriser l'inclusion sociale et l'autonomie des usagers et de promouvoir la santé mentale en participant aux actions de lutte contre la stigmatisation. A Privas, le projet porté conjointement par la Mairie et les services de l'Hôpital Sainte Marie vient de voir le jour. Les deux premières réunions ont réunis de nombreux acteurs de la santé mentale

10 mai Réunion en mairie du Conseil Local en Santé Mentale

Médiateur santé

Le médiateur santé a pour but de favoriser l'accès aux droits et aux soins des publics les plus précaires.
Financé par l'ARS, le médiateur intervient dans le quartier Nouvel Horizon depuis le mois de Janvier 2016. Des permanences sont effectuées au Centre Social et au CCAS.
Renseignements au 06 02 72 95 47

Propreté de la ville: les bons gestes à adopter.

notre Réponse

De nombreuses déjections canines souillent trop souvent nos lieux de passage et de promenade communaux.

Il est donc important de rappeler aux propriétaires de chiens, seuls vrais responsables, les règles du bon comportement de courtoisie.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de cette obligation, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

La municipalité a donc installé à différents endroits de la commune, 10 distributeurs de sacs afin que les propriétaires puissent ramasser les excréments de leurs chiens.

- Rue du Foiral
- Place du Théâtre
- Rue de la Maladrerie
- Quartier de Lancelot
- Avenue de l'Europe Unie
- Avenue du Général Leclerc
- Square Vincent d'Indy
- Place du Champ de Mars
- Place du pouzin
- Avenue de la Gare

COMMENT RENOUVELER UNE CONCESSION ?

notre Réponse

Si vous êtes titulaires ou héritiers d'une concession au cimetière de Privas, pensez au renouvellement de celles-ci.

L'acte de concession est un contrat administratif. Il comporte une occupation du domaine public. Il va donc en découler des droits et obligations pour chacune des deux parties. La concession est d'une certaine durée, soit une durée limitée soit une durée perpétuelle, qui garantit des droits très importants au profit du concessionnaire.

En effet, il existe un texte en la matière, qui concerne les concessions à durée limitée : L'article L.2223-15 dispose que les concessions sont accordées moyennant un versement d'un capital dont le montant est fixé par le conseil municipal. Les concessions temporaires, trentenaires et cinquantenaires sont renouvelables au prix du tarif en vigueur au moment du renouvellement. Une concession est indéfiniment renouvelable. Par contre, la demande ne peut être faite que dans le délai maximum de deux ans après l'expiration de la concession. A défaut du paiement de cette nouvelle redevance, le terrain concédé retourne à la Commune. Il ne peut cependant être repris par elle que deux années révolues après l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé. Cependant, il existe une petite exception. Selon une dépêche du Ministère de l'Intérieur de 1928 toujours d'actualité, admet que l'on puisse demander un renouvellement très légèrement anticipé lorsqu'une inhumation doit être effectuée immédiatement, et lorsque la demande est faite dans les cinq ans qui précédent la date d'échéance.

Les concessionnaires ont des obligations. La première est le paiement du prix. La procédure est fixée par la circulaire n° 59-178 du 30 avril 1959. L'établissement de l'acte de concession est subordonné au paiement du prix. En principe, le prix doit être payé au moment où la concession est accordée. Deuxième obligation, que l'on peut qualifier de « morale », tout autant que juridique. C'est l'obligation d'entretien de la concession. Evidemment, le maire qui détient les pouvoirs de police du cimetière, doit veiller à la décence des lieux. Il lui est possible de demander au titulaire ou aux héritiers d'une concession funéraire de prendre les mesures nécessaires, si l'entretien n'est pas adéquat par rapport à ce que l'on est en droit d'attendre d'un cimetière, qui doit conserver une certaine décence. Le maire peut donc prendre un arrêté, en vertu de ses pouvoirs de police qu'il tient de l'article L.2213-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VOUS CHANGEZ D'ADRESSE... PENSEZ À VOTRE CARTE D'ÉLECTEUR ?

notre Réponse

Vous venez de déménager à l'intérieur de la même commune, il faut le signaler au service élections de votre mairie afin de mettre à jour les listes électorales.

Pour cela, munissez-vous de votre pièce d'identité et de votre nouveau justificatif de domicile .

Vous changez de commune, pensez à vous faire inscrire dans votre nouvelle commune avant le 31 décembre 2016.

Vous pouvez faire vos démarches en ligne : www.mon.service-public.fr

Quels sont les horaires d'ouverture du service Etat Civil ?

notre Réponse

Le service Etat Civil de la mairie de Privas est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le jeudi matin, fermé au public.

Une permanence se tient également le samedi de 10h à 11h45.

Pour les passeports, le service est fermé 1/4 d'heure avant.

Le service se situe au rez de chaussée de la mairie à gauche en entrant.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

Afin d'être acteur du développement économique local et dans le but d'améliorer l'attractivité de la ville, la municipalité s'est dotée d'un service Développement Economique au sein même des services municipaux.

Un agent à temps complet y travaille, en étroite collaboration avec les élus, en particulier avec Isabelle Massebeuf, 1ère adjointe et Christian Marnas, Délégué au commerce.

Les différentes missions assurées s'articulent autour de 3 axes :

1- Une relation privilégiée avec les acteurs économiques :

•Accompagnement des porteurs de projet dans leurs démarches,

•Suivi des offres de reprises d'entreprises et de leur diffusion auprès des partenaires,

•Veille sur l'immobilier d'entreprises afin d'avoir une connaissance fine des opportunités et mieux faire correspondre les offres et les demandes : locaux et terrains disponibles à vendre ou à louer sur le centre ou la zone du Lac, relation avec les propriétaires, agences immobilières et notaires,

•Partenariat avec l'association des commerçants et artisans « Privas Cœur de ville » au travers d'un travail en commun sur les projets, mise en relation, etc.

•Organisation de visites d'entreprises et des journées de rencontres avec les entreprises.

Isabelle MASSEBEUF, Christian MARNAS et Stéphanie DESTENAVE en visite au Bon Primeur, magasin qui a ouvert ses portes début juillet place de l'Hôtel de Ville

2- L'accompagnement vers l'emploi :

•Organisation du forum pour l'emploi, en partenariat avec Pôle Emploi, pendant la semaine de l'emploi,

•Animation d'une cellule emploi et le lien avec la permanence de la MIFE, un vendredi sur deux, à la Mairie.

3- Le suivi administratif:

•Instruction des dossiers d'aide à l'installation et à la modernisation des entreprises,

•Assurer l'interface avec les autres services municipaux sur des questions transversales : le service Administration Générale pour les ouvertures du dimanche, le service Urbanisme pour l'accessibilité, les déclarations de travaux et de pose d'enseigne,

•Travail sur différents projets en partenariat avec les services de l'Etat (Préfecture, DIRECCTE), les collectivités (CAPCA, Département, Région), les chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, chambre de métiers et de l'artisanat) et diverses structures du monde économique (financeurs, associations, groupement d'employeurs, organismes de formations),

•Collaboration aux projets d'aménagement de territoire : dossier d'appel à projets FISAC pour le commerce du centre-ville, réflexion sur les zones économiques dans le cadre de la révision du PLU, suivi du volet économique dans le dossier Politique de la Ville.

Pour tout renseignement, le Service Développement Economique se tient à votre disposition,
Contact : 04 75 64 91 80
ou
stephanie.destenave@privas.fr

PAROLE AUX

Jeunes

Il vous arrive de les croiser près de chez vous, ils font l'actualité ou entendre parler d'eux... Ces jeunes ont tous en commun de faire vivre leur ville et surtout de l'aimer, chacun avec son style !

Originaire du nord Drôme, j'ai intégré le service Communication et Evènementiel de la Mairie de Privas le 17 août 2016.
Après un BTS Assistante de direction, j'ai poursuivi mes études en me dirigeant vers une licence professionnelle «Management des collectivités territoriales» à l'IUT 2 de Grenoble. Durant cette formation, j'ai réalisé un stage de trois mois au sein du service communication d'une commune de la Métropole de Grenoble.
Suite à cela, j'ai décidé de travailler dans le secteur de la communication et j'ai eu l'opportunité de rejoindre ce service de la ville Préfecture. C'est pour moi une chance d'avoir pu intégrer une collectivité territoriale en lien avec mon projet professionnel, d'autant plus à Privas, où les évènements y sont nombreux et la communication vivante.

Marion LIOTARD, 23 ans, service communication / évènementiel de la mairie de Privas

Dans le cadre de ma scolarité j'ai eu l'opportunité en juin dernier de réaliser un stage d'un mois à la mairie de Privas au sein du service Communication et Evènementiel.
Cette expérience m'a permise de confirmer mon souhait de m'orienter dans les métiers en lien avec l'animation.

Elise PORTAL, 17 ans, BEP des Métiers des services administratifs

1937 - Construction du Beffroi (photo issue des Archives Départementales)

un événement
UN SOUVENIR

"Il y a 80 ans ..."

« Le maire dit que des esprits malveillants essaient de faire accroire que les projets de construction de l'hôtel de ville et de la caisse d'épargne ne pourront être réalisés. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces bruits qui n'ont rien de fondé(...)» (extrait de la séance du conseil municipal du 8 juillet 1906)

L'originalité architecturale de l'hôtel de ville flanqué d'un beffroi fait de ce bâtiment, dont nous célébrons cette année les 80 ans, un édifice assez unique dans la région voire dans tout le sud de la France.
Le premier projet de construction d'un nouvel hôtel de ville remonte au début du 20ème siècle, plus précisément le 28 mai 1905 sous la mandature de Pierre Filliat. Afin de lutter contre l'insalubrité de l'ilot Vincent un projet d'assainissement du quartier voit le jour. Ce projet envisageait de construire un hôtel de ville contenant également les bureaux de la Préfecture et de la Caisse d'Epargne. Il fut finalement abandonné.
Ce ne sera qu'en janvier 1933, sous la magistrature de Clément Faugier, que le conseil municipal inscrira au calendrier de ses investissements l'édification du bâtiment de la mairie dans le style que nous connaissons aujourd'hui.
L'architecte Maurice BOMEL, originaire d'Annonay, établit un projet de construction que le conseil municipal adopta le 21 décembre 1935. Dès lors, des polémiques vont éclater autour du projet concernant davantage l'emplacement même du nouvel hôtel de ville que l'atypisme de la construction.
Les journées du patrimoine ont rendu compte de l'histoire de cet édifice, des premiers projets jusqu'à la récente délibération adoptée en conseil municipal le 11 juillet 2016 proposant le dépôt d'un dossier de mise en protection du bâtiment de la mairie et de son beffroi auprès de la conservation régionale des monuments historiques.
En regard de la valeur architecturale de l'hôtel de ville et de certains matériaux utilisés, comme la pierre dure de comblanchien pour les marches de l'escalier monumental ou encore les vitraux des célèbres maîtres verriers de la maison valentinoise Thomas, il a semblé important pour la municipalité de demander une protection de cet édifice qui participe de la singularité de Privas.

pour se faire plaisir à la rentrée !

PIGEON, ENCORNETS FARCIS COUSSINETS ET TERRE DE CHAMPIGNONS

RECETTE DE FLORIAN DESCOURS,
CHEF DE "LA BORIA"
3 Cours du Palais, 07000 Privas - 04 75 64 48 48

Recette testée par la rédaction

déroulé de la recette

2 pers. PRÉPARATION 50 mn / CUISSON 1 heure/

IL VOUS FAUDRA

- 1 pigeon
- 2 encornets
- 100 g de cèpes séchés
- 100 g de trompettes séchées
- 100 g de chapelure
- 1 fenouil
- graisse de canard
- crème fraîche
- 1 jaune d'oeuf, de l'ail

1 Préparation du pigeon.

Découper un pigeon, lever les cuisses, les filets et les abats.
Confire les cuisses dans la graisse de canard et les effilocher.
Cuire les filets rosés.

2 Préparation des encornets.

Nettoyer les encornets et séparer le corps des tentacules.
Farcir le corps des encornets avec les cuisses effilochées.
Concasser les tentacules des encornets et les faire sauter très brièvement.

3 Réalisation du jus.

Mixer les abats du pigeon avec leur équivalence en crème, une pointe d'ail et un jaune d'oeuf pour 100g d'appareil.
Cuire 12 minutes au bain marie.

4 Réalisation de la terre de champignons et de la compotée de fenouil.

Mixer les cèpes séchés, les trompettes séchées et la chapelure.
Compoter le fenouil émincé tout doucement pendant 3h.

5 Dressage et dégustation.

Servir les filets, l'encornet recouvert de terre de champignons, une cuillère de fenouil.
Napper ensuite de jus et parsemer de tentacules d'encornet.

Gault&Millau 2016

Le guide Gault et Millau 2016 a récompensé l'équipe du chef Florian DESCOURS en décernant en avril dernier 2 toques au restaurant La Boria.

astuce du chef Les filets de pigeon doivent rester rosés...

Droit d'expression aux conseillers de la majorité

Le destin du périmètre de la communauté d'agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche avec la communauté de communes du pays de Vernoux sera prochainement scellé par arrêté préfectoral.
Ce regroupement de deux intercommunalités a toujours été jugé inopportun par la ville préfecture, ainsi que onze autres communes qui ont voté contre, dont quatre faisant partie de la communauté de communes du pays de Vernoux (regroupant 7 communes), considérant qu'il s'agissait davantage d'un mariage forcé que d'une fusion consentie à l'unanimité.
Certes les règles de majorité au sein de la commission départementale de coopération intercommunale ont été respectées. Il y a bien eu un vote majoritaire des conseils municipaux des communes concernées en faveur de cette fusion, dont les communes qui ont « omis » de se prononcer et qui sont considérées comme ayant donné leur consentement.
Cependant, on est en droit de regretter que dans le cadre d'un redécoupage territorial impactant la vie de nos concitoyens, une consultation préalable n'ait pas été organisée à l'échelle des communes concernées.
On ne peut que déplorer le manque de cohérence géographique et économique de ce périmètre de fusion. Il est fort dommage que la notion de bassin de vie et de bassin économique n'ait pas présidé au processus de décision de ce regroupement. Des inquiétudes persistent quant aux conséquences fiscales, financières et fonctionnelles qui n'ont pas été suffisamment mesurées à notre point de vue.
En effet, la communauté d'agglomération aux marges financières limitées, va t'elle pouvoir supporter les conséquences de cette fusion ? Il est bien regrettable que la politique partisane l'emporte sur la raison devant de tels enjeux.
Nous resterons donc vigilants dès cette rentrée et après la mise en place de cette fusion qui interviendra dès le 1er janvier 2017, pour mesurer les conséquences néfastes de ce choix et trouver, dans la mesure du possible, les mesures qui en atténueront les effets délétères.
Soyez néanmoins assurés de notre détermination pour veiller à ce que cette nouvelle organisation territoriale ne fragilise pas davantage le Centre Ardèche.

Michel VALLA, Isabelle MASSEBEUF, Hervé ROUVIER, Véronique CHAIZE, Roger RINCK, Marie-Dominique ROCHE, Franck CALTABIANO, Fatima SOUADIA, Nicolas FILLET, Christiane CROS, Christian MARNAS, Cynthia VIGNE, Alain MAUSSE, Célestine MONOTE, Fabrice COLOMBAN, Lysiane GENOVESE, Hugues BORNE, Victoria BRIELLE, Charles-Edouard COMTE, Guillaume REININGER, Henriette VINCENT, Jacques GOUSTY

Droit d'expression aux conseillers du groupe communiste, républicain et citoyen

Après une révision du PLU inutile et coûteuse, la pose de caméras de surveillance superflues et dangereuses, un projet pharaonique de centre aquatique risque de voir le jour. Certes une alternative à la piscine Tournesol doit impérativement et rapidement être trouvée. Mais d'autres possibilités tout aussi séduisantes et moins onéreuses éviteraient de plomber durablement les finances de la ville, d'asphyxier les associations, de laisser la voirie à l'abandon, d'appauvrir la médiathèque, d'amputer le CCAS de l'aide à domicile… et d'augmenter les impôts!

Enfin nous souhaitons une très bonne rentrée aux enseignants, aux enfants et à leurs parents qui peuvent compter sur notre soutien pour que l'école échappe aux restrictions budgétaires qui pourraient bien s'annoncer…

Chantal BATTAIN, Lionel BONY

Droit d'expression aux conseillers du groupe Aimer Privas

Des projets ambitieux et réalistes pour notre ville, OUI !

Nous tenons à rassurer les Privadois : nous ne sommes absolument pas contre la construction d'une nouvelle piscine, bien au contraire! Ce projet était une priorité de notre programme électoral en 2014.

Mais soyons honnêtes, la ville a-t-elle les moyens financiers de construire une piscine à 12,5 M d'euros? Ne serait-ce pas plus judicieux de prévoir la construction d'une piscine à environ 7 M d'euros, à l'image de celle qui a été réalisée à Aubenas ? Pourquoi ne pas envisager d'autres projets pour notre ville ?

Un tel investissement hypothèquerait bien d'autres projets économiques, associatifs et sportifs sur plusieurs années. Par respect pour les Privadois et par soucis de ne pas voir augmenter nos impôts locaux, nous avons souhaité proposer une consultation citoyenne sur le site www.ma-voix-privadoise.com. Nous tenons à vous remercier pour votre mobilisation qui nous a permis de recueillir un très grand nombre d'avis sur ce projet.

Nous vous souhaitons à tous un bel été ensoleillé et aquatique !

Barnabé LOUCHE, Souhila BOUDALI-KHEDIM, Marie-Françoise LANOOTE, Jean-Marc BLANCHARD

Droit d'expression au conseiller du groupe Front National

Privadois privadoises.

En cette période estivale où je prends la plume, je ne peux m'empêcher de vous mettre en garde, nous connaissons tous les dangers de la baignade mais là le danger vient de la mairie de Privas. En effet Mr le maire noyé sous les dettes d'une mauvaise gestion continue à vous mettre la tête sous l'eau en construisant une piscine à 12millions d'euros.
Cet argent aurait été mieux placé en relançant l'activité économique de notre ville.
Je me suis opposé au projet de cette piscine qui est délirant. Je refuse de participer à la noyade onéreuse de Privas.
Pour sortir la tête de l'eau Mr le Maire il faut avoir les "pieds sur terre".

Christian GRANGIS

PUB

PUBLICITÉ